

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT 2022-02 CONCERNANT LA TARIFICATION DE CERTAINS BIENS ET SERVICES MUNICIPAUX

Lors d'une séance ordinaire tenue le 1er février 2022, le conseil a adopté le Règlement 2022-02 concernant la tarification des certains biens et services municipaux

Toute personne peut consulter le règlement sur le site Internet du Canton de Hatley ou au bureau de la municipalité durant les heures normales d'ouverture.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné au Canton de Hatley ce 2 février 2022.

Kyanne Ste-Marie Directrice générale